

13 septembre 2007

Développement éolien

Nicole Appleby dénonce le manque de solidarité régionale

La mairesse de New Richmond, Nicole Appelby, estime que le projet d'attirer le turbinier Enercon dans l'ancienne usine Smurfit-Stones de New Richmond n'a pas obtenu suffisamment d'appuis pour se concrétiser.

La ville fondait beaucoup d'espoir sur l'installation d'un grand turbinier dans le bâtiment de l'ancienne cartonnerie de Smurfit-Stone. Le projet n'a pas été rassembleur, déplore la mairesse. « Quand tu as un gros projet comme ça, il faudrait bien que tous les acteurs se mobilisent derrière », fait-elle valoir.

Selon la ministre responsable de la région, Nathalie Normandeau, le turbinier allemand préférerait s'installer à Matane si sa technologie est retenue dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec pour l'achat de 2000 mégawatts d'énergie éolienne.

La région de Matane, où sont situés les plus importants parcs éoliens du Québec, bénéficie des mêmes avantages que la Gaspésie pour attirer des industriels. La mairesse Appleby admet que la présence de ce joueur n'est pas sans nuire à la Baie-des-Chaleurs. « Ils les ont maintenant. Ç'a peut-être été ça l'erreur. Nous, on se bat pour avoir un 3e pôle éolien en Gaspésie et il y en a un qui est dans le Bas-Saint-Laurent », commente Mme Appleby.

La tentative ratée de New Richmond pour attirer un grand turbinier pourrait condamner le projet de convertir l'ancienne cartonnerie en un carrefour de l'énergie renouvelable. Déjà, la mairesse est moins enthousiaste à l'idée d'acheter le bâtiment, dont seulement le quart pourrait être occupé.

Tous les projets ne sont toutefois pas morts. L'entreprise québécoise Multina serait en pourparlers avec New Richmond pour s'implanter dans l'ancienne usine. Retour des choses? Tout comme la mairesse Appelby sur le projet Enercon, Multina dénonce le manque d'appui du milieu autour de son projet. [Radio-Canada](#)

Consultation sur les aînés

Vague de gris en Gaspésie

C'était au tour des Gaspésiens et des Madelinots de participer cette semaine à la vaste consultation sur les conditions de vie des aînés, mise en place par Québec.

La province vieillit et à l'intérieur de la province, des régions vieillissent plus rapidement que d'autres. C'est le cas notamment de la Gaspésie. La région est déjà parmi celles qui comptent le plus grand nombre de personnes âgées.

La situation n'ira pas en s'améliorant. Selon une étude réalisée par l'Association

québécoise des retraités des secteurs publics et parapublics (AQRP), les aînés formeront 35 % de la population régionale. Avec 5 % de la population, les gens de 85 ans et plus représenteront un groupe important.

L'étude de l'AQRP souligne que les personnes âgées de la Gaspésie sont aussi parmi les plus pauvres du Québec, avec le revenu moyen le plus bas des retraités du Québec. Les trois quarts des aînés de la région doivent recourir au supplément de revenu garanti pour arrondir leur fin de mois.

Pauvreté et accès limité

Une quarantaine de personnes ont participé mercredi à Gaspé à la consultation gouvernementale. Les participants ont surtout discuté des difficultés d'accès aux soins, au logement et au transport collectif.

La ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, entendra aussi beaucoup parler de détresse psychologique. Pour Guy Dugal de la section régionale de l'AQRP, la situation financière des aînés est souvent en lien avec la détresse sociale et l'isolement. « C'est ce qu'on appelle la pauvreté silencieuse et qu'on retrouve en Gaspésie », souligne M. Dugal. Ce dernier préconise l'indexation des retraites.

Le logement deviendra aussi un enjeu important. Responsable des services sociaux et communautaires à l'Agence régionale de la santé, Angéline Godin indique que l'offre de logements devra aussi se diversifier. « L'hébergement en institution n'est souvent pas le premier choix des personnes âgées », observe Mme Godin.

Cette dernière n'est pas nécessairement inquiète de l'accroissement du nombre d'aînés dans la région. Elle rappelle que la prochaine cohorte de personnes âgées sera en meilleure situation financière. D'ici 20 ans, souligne-t-elle, les personnes âgées, ce sera vous et moi.

Témoignages bouleversants

Si on en croit les Madelinots qui ont participé lundi à la consultation, tout n'est cependant pas qu'une question de revenu personnel. Le Québec devra modifier plusieurs façons de faire pour répondre aux besoins des aînés, notamment dans le domaine des soins et de l'hébergement.

La quarantaine de participants à la rencontre se sont plaints du manque de personnel en établissement, des bains limités à un par semaine et de la pauvreté des aînés qui parfois peinent à se nourrir correctement.

Des Madelinots se sont aussi dits inquiets de construction du futur centre d'hébergement qui comptera 14 places de moins que maintenant.

Toutefois, le gériatre Réjean Hébert est venu rappeler que la plupart des gens préfèrent demeurer chez eux le plus longtemps possible. Il a plaidé pour une augmentation de l'investissement dans les soins à domicile. « On aurait une intervention plus appréciée des personnes âgées et pas mal plus efficace », juge le médecin.

La ministre Marguerite Blais a été particulièrement émue lors du témoignage de Mme Lucie Vigneau. La dame est venue raconter comment son père et sa mère ont été séparés après 62 ans de mariage. Sa mère vit en centre d'hébergement, mais il n'y a pas de place pour son père. La ministre Blais en a été scandalisée: « Je souhaite de tout coeur que votre père et votre mère soient réunis, je ne suis pas capable d'avalier ça, je l'ai à travers de la gorge. »

La consultation publique prendra fin le 26 octobre à Montréal. [Radio-Canada](#)

Camionnage Pas plus de 105 km/heure?

L'installation de limiteurs de vitesse à 105 km/heure sur les véhicules lourds pourrait bientôt devenir la norme dans l'industrie du camionnage. C'est du moins ce que croit le représentant de l'industrie à la Table de concertation de l'Est du Québec en sécurité routière, André Morneau.

Son entreprise de transport, qui gère plus de 900 unités, a déjà équipé ses véhicules de tels limiteurs. Depuis six ans, la vitesse de tous les camions de Transport Morneau est limitée à 95 km/heure.

Le président de l'entreprise André Morneau ne peut comparer son entreprise aux autres, mais il constate des résultats plus que satisfaisants. « Aucun accident grave l'année passée, et aucun accident grave cette année, seulement des petits accrochages. J'ose imaginer que ce n'est pas simplement un hasard », souligne M. Morneau.

Les camions de Transport Morneau sont surnommés les tortues bleues par les concurrents. M. Morneau admet que c'est parfois difficile pour la fierté d'un camionneur.

L'imposition d'une limite de 105 km/heure aux camions lourds dans le projet de loi sur la sécurité routière lui apparaît plus réaliste. « On part déjà d'aucune limite, où on a des 120, des 130 km/heure. On ramène ça à 105 km/heure, c'est une première étape. Je pense qu'il y en aura peut-être une autre où on va retrouver des 100 et des 95 km/heure », estime le propriétaire de Transport Morneau.

La norme a aussi l'avantage de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre. Sans compter, ajoute M. Morneau, que les assureurs se bousculent maintenant à sa porte. [Radio-Canada](#)

Forêt, Mario Dumont prêche pour de meilleurs programmes

Mario Dumont tient le même discours qu'à l'habitude lorsqu'il est question de l'industrie forestière.

Le chef de l'ADQ croit que le gouvernement devrait profiter de la période difficile que vit cette industrie et faire plus d'aménagement. Il estime que les programmes gouvernementaux ne correspondent pas à la réalité des entrepreneurs.

Mario Dumont déplore que le prix de la fibre soit un obstacle concurrentiel pour une région comme la Gaspésie. Il demeure prudent à l'endroit du rapport Genest.

Selon lui, il s'agit simplement d'une carte-routière, mais il reconnaît que le gouvernement est limité dans ses interventions.

"Ca prend de la part du gouvernement une vision et des moyens de l'implanter et je pense là-dessus, que le temps presse. La consolidation dans toutes les régions du Québec, c'est un enjeu et dans toutes les régions du Québec ici comme ailleurs, les gens sont rendus à dire, là on est dans un mauvais cycle en forêt ça ne sera pas toujours un mauvais cycle," a fait valoir Mario Dumont. **CHAU-TVA**

Prison pour délinquants sexuels à Percé, vive réplique de Nathalie Normandeau

Nathalie Normandeau pourfend les détracteurs du projet de prison hôpital pour délinquants sexuels à Percé.

Elle juge l'attitude de la porte-parole de l'ADQ pour la Gaspésie, Sylvie Roy, d'irresponsable. La ministre garantit que la population de Percé sera consultée et que le ministre Jacques Dupuis présentera le projet aux citoyens de Percé en temps et lieux. Le gouvernement ne veut en aucun temps insécuriser la population, selon madame Normandeau.

Elle reproche à Sylvie Roy de ne pas avoir été informée du contenu de ce projet de prison.

"Ce que je déplore dans le dossier, c'est la campagne de désinformation de l'ADQ, et de sa porte-parole, Sylvie Roy. C'est facile de peser sur le bouton panique quand on ne connaît pas le dossier. C'est facile d'alerter la population, c'est facile vraiment d'opter pour des attitudes qui sont irresponsables (...) Je demanderais peut-être à madame Roy de calmer ses ardeurs, puis d'avoir une attitude plus responsable," mentionne Nathalie Normandeau. **CHAU-TVA**

De la visite!

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles à Gaspé reçoit 40 élèves de polyvalentes de la Gaspésie et des Îles dans le cadre de l'activité Hé! Les filles!

L'activité a pour but de faire la promotion auprès de filles du secondaire de l'extérieur du secteur de Gaspé, des programmes menant à des métiers non traditionnels. Les invitées reçoivent des informations sur les programmes de maintenance industrielle,

d'électronique industrielle, d'informatique et de foresterie. Les élèves participantes ont également droit à des activités leur permettant de connaître la ville de Gaspé. Les participantes poursuivront leur séjour demain. Notons qu'elles proviennent des polyvalentes des Îles, de Bonaventure, de Ste-Anne-des-Monts et de Paspébiac.

Radio-Gaspésie

Blackburn réplique!

Le ministre de Développement économique Canada assure les entreprises qu'elles ne seront pas pénalisées du fait que l'enveloppe budgétaire pour la Gaspésie est épuisée.

Jean-Pierre Blackburn répond à ceux qui se montraient inquiets de savoir qu'il n'y avait plus de fonds disponibles pour les entreprises en région, qu'il existe toujours une solution. Il affirme qu'il a encore des fonds disponibles dans la caisse de DEC à l'échelle nationale et que si elle s'épuisait aussi, il pourrait présenter un projet important à la Chambre des ministres. Concernant les propos de Raynald Blais qui met en doute sa capacité à défendre les intérêts des régions québécoises et qui affirme qu'il ne réussit pas à se faire entendre au Conseil des ministres, Jean-Pierre Blackburn réplique que Raynald Blais n'a rien fait pour les gens de la Gaspésie et des Îles. Par contre, il affirme que le ministre fédéral ayant été le plus souvent en Gaspésie est nul autre que lui-même. Jean-Pierre Blackburn souligne le fait que son gouvernement a participé financièrement à l'achat du tronçon du train, au projet d'agrandissement du Musée de la Gaspésie, à la mise en place de six nouveaux outils pour les entreprises dans le cadre du Plan Blackburn de même que dans les SADC. Radio-Gaspésie

80 emplois en jeu à Sayabec

La mairesse de Sayabec, Danielle Marcoux, lance un appel au calme et à la négociation afin d'éviter une perte de 80 emplois à l'usine de panneaux de particules d'Uniboard située dans sa municipalité, où un conflit oppose l'entreprise au Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent.

Uniboard menace de fermer la ligne de production numéro un de son usine si elle n'obtient pas un prix compétitif pour les billes de bois des producteurs forestiers. Le syndicat des travailleurs de l'usine songe même à bloquer l'entrée de l'usine à ces approvisionnements.

« Je ne veux pas qu'un climat de panique en vienne à se développer. Les gens sont assez adultes et capables de s'asseoir et de trouver une solution. Pour nous, ce serait de reculer à 2005 que de fermer cette ligne de production », dit la mairesse.

« Je ne veux pas prendre parti pour le syndicat ou pour la compagnie. Il faut des prix justes et raisonnables. Je n'aime vraiment pas ce qui se passe actuellement », exprime Danielle Doyer, députée de Matapédia, qui craint des répercussions

négatives de cette situation sur les « projets de développement » en discussions au comité de relance de l'usine créé après la perte de 217 emplois il y a deux ans.

Un lent processus de conciliation a débuté en juin à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

« Nous avons demandé au conciliateur de revenir avec une proposition du syndicat qui serait acceptable pour nous en 2007 afin d'être en mesure de compétitionner sur le marché mondial quand la production de meubles de la Chine augmente de 20 % par année alors qu'il y a une décroissance entre 5 % et 10 % par année en Amérique du Nord. Dans ce contexte, la ligne numéro un est en danger », argumente Jean Bélanger, président d'Uniboard.

Les producteurs forestiers sont en position de force puisque la Cour supérieure du Québec a accordé il y a quelques semaines une injonction interlocutoire aux syndicats de producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie qui oblige Uniboard Canada à recevoir les livraisons de bois prévues dans une entente signée en 2004 pour approvisionner son usine de Sayabec au Bas-Saint-Laurent. Une cause qui est en appel.

Ouverts à la négociation

« Mais ce n'est pas de notre intention de vouloir faire fermer l'usine parce que, s'il n'y a pas d'usine, on ne vend pas de bois. Nous voulons vendre notre bois à Uniboard au même prix des usines du territoire, mais rien nous empêche de s'asseoir et de négocier une entente », souligne Jean-Louis Gagnon, président du Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent, qui refuse de faire une demande d'arbitrage à la Régie des marchés agricoles « qui serait pour nous le dernier recours. On veut une conciliation ». L'une ou l'autre des parties peut demander l'arbitrage qui mène à des audiences publiques.

Il y a un an, l'usine d'Uniboard, qui emploie plus de 300 travailleurs, redémarrait sa première ligne de production.

L'usine, qui fabrique des panneaux de particules bruts laminés et des panneaux MDF laminés, appartient au groupe allemand Pflleiderer, qui exploite 15 usines dans cinq pays avec un chiffre d'affaires de 2 milliards \$. [Le Soleil](#)

659 mille \$

Le Groupe Bouffard décroche encore une fois le contrat de la cueillette des matières recyclables de la MRC de Bonaventure.

L'entreprise de Matane poursuivra donc son travail pour les 4 prochaines années.

Le Groupe Bouffard a, en effet, déposé la soumission la plus alléchante pour l'obtention de ce contrat pluriannuel.

L'entreprise mettra la main sur un peu plus de 659 mille dollars pour son labeur.

La MRC de Bonaventure avait obtenu 2 autres propositions à la suite de l'appel d'offres lancé plus tôt cet été. Distribution Henry, de New Richmond, offrait ses services pour 791 mille dollars, alors qu'Exploitation Jaffa, de Maria, réclamaient près de 820 mille dollars pour le même travail.

Le nouveau contrat du Groupe Bouffard prendra effet le premier octobre, pour se terminer le 30 septembre 2011.

L'entreprise bas-laurentienne, qui compte près de 100 employés, est en affaires depuis une quarantaine d'années. Elle oeuvre dans la Baie-des-Chaleurs depuis maintenant 7 ans. [CIEU-FM](#)

Délai supplémentaire?

La MRC de Bonaventure demande au ministère de l'Environnement de faire diligence dans l'analyse du dossier du site d'enfouissement de Saint-Alphonse.

La municipalité a déposé au gouvernement québécois son étude d'impact au début mai. Depuis, elle attend que les fonctionnaires analysent et approuvent le document.

L'avancement du dossier est conditionnel à l'obtention des autorisations gouvernementales. Or, le gouvernement n'a fourni aucun échéancier à la municipalité quant au moment où l'analyse pourrait être complétée. Pire, le maire de Saint-Alphonse se serait fait répondre que le dossier ne pouvait pas être analysé plus rapidement parce que les effectifs du ministère auraient été réduits.

Le préfet de la MRC, Jean-Guy Poirier, craint maintenant que l'échéancier pour l'ouverture du lieu d'enfouissement techniques ne puisse être respecté.

Le préfet affirme qu'il n'hésitera pas à se rendre à Québec s'il le faut, afin de s'assurer que le dossier débloque rapidement.

La municipalité de Saint-Alphonse a fourni 45 copies de son étude d'impact environnemental aux différents ministères impliqués dans l'analyse du projet de site d'enfouissement. [CIEU-FM](#)

Vive la diversification

Malgré les temps durs, une petite scierie de la région des Plateaux arrive à tirer son épingle du jeu.

Richard Leblanc a acheté la scierie Avignon en 2000 du Groupement Agro-Forestier de la Restigouche.

Pour faire face à la crise du bois, la petite scierie installée à Saint-Alexis de

Matapédia a dû se diversifier .

La scierie Avignon, qui emploie 3 personnes à temps plein, scie environ 500 mille pieds de bois par année incluant 2 mille 500 carrés de merisier pour faire des bâtons de baseball. C'est d'ailleurs un marché en croissance. Le bois de cette production qui ne peut pas être vendu est envoyé à une usine québécoise fabriquant des rouleaux à pâte.

Par les temps extrêmement durs qui sévissent actuellement, dans cette industrie, cette grande polyvalence est un atout non négligeable qui permet à la scierie Avignon de résister à la vague de fermeture. Elle prévoit même acheter un séchoir à bois comme prochain investissement. **CIEU-FM**

Un autre départ

New Richmond perd son directeur des Travaux publics.

Benoît Roussy, qui devait être en congé sans solde pour deux ans, a récemment fait savoir aux autorités de la ville qu'il ne regagnerait pas son poste.

L'ingénieur aurait accepté un poste à la Baie-James.

Actuellement, c'est Sarto Perron qui assume l'intérim au poste qu'occupait Benoît Roussy.

La démission officielle de l'ex-directeur des Travaux publics doit être soumise au conseil municipal.

Le comité des infrastructures municipales évaluera les besoins de la ville et verront ensuite à combler le poste.

La ville de New Richmond perd, ainsi, en peu de temps une deuxième ressources qui occupait un poste de direction.

La Corporation du Mont Grand-Fonds a annoncé récemment qu'elle venait d'embaucher le directeur général de Pin Rouge, Daniel Bouchard qui quitte moins de 3 mois avant le début de la saison de ski. **CIEU-FM**

